

## Filière éducateur

### Fiche 6 - Jeune éducateur fédéral (JEF)

- La formation doit être validée par la CNF ;
- Elle est déléguée au CoReg et placée sous la responsabilité du DRF ;
- La formation peut être déléguée à un CoDep sous la responsabilité du DDF titulaire de la qualification moniteur fédéral ou instructeur fédéral ;
- Obligation d'utiliser la gestion informatique dans l'espace fédéral (ouverture et clôture du stage) ;
- Obligation de désigner un responsable pédagogique ;
- Elle est assurée par des intervenants, moniteurs ou instructeurs, et le cas échéant, par des intervenants extérieurs spécialisés ;
- La durée de formation est de 40 h.

#### Conditions d'admission et prérequis :

- Être volontaire et motivé ;
- Être licencié à la FFCT ;
- Avoir été dans une école française de vélo au moins 3 ans ;
- Avoir au moins 16 ans et moins de 18 ans au premier jour du stage ;
- Être titulaire du PSC1 ou d'une qualification admise en équivalence.

#### Prérogatives et fonction :

- Il est considéré(e) comme « stagiaire » jusqu'à l'obtention de la majorité ;
- En tant que mineur, il ne peut exercer qu'en présence d'un éducateur fédéral majeur.

#### Le jeune éducateur fédéral se verra attribuer le diplôme d'initiateur à l'âge de 18 ans avec les prérogatives ci-dessous :

- C'est un éducateur ou une éducatrice qui intervient auprès d'un public de jeunes mineurs et/ou d'adultes ;
- Il encadre en autonomie les activités au sein d'un club ;
- Il accompagne et anime un groupe ;
- Il initie aux apprentissages techniques du vélo ;
- Il forme les pratiquants au cyclotourisme ;
- Il peut créer une école française de vélo ;
- Il développe et encadre les activités de mobilité à vélo, dans le cadre d'une « Vélo-école ».

#### Mise en œuvre :

- Formation théorique par l'apport de connaissances et partage d'expérience ;
- Formation pratique par la mise en place sur le terrain de situations pédagogiques et techniques ;
- Stage pratique en structure.

**ATTENTION** : Si le stage comporte au moins 7 stagiaires et au moins une nuitée il doit faire l'objet d'une déclaration auprès des services de l'Etat comme accueil collectif de mineurs.

**Évaluation :**

- Évaluation formative qui doit permettre d'apprécier les compétences du stagiaire dans des domaines suivants :
  - Interventions pédagogiques ;
  - Compétences techniques ;
  - Connaissances réglementaires ;
  - Sécurité dans la pratique.
- En cas d'insuffisance dans un domaine, un complément de formation peut être demandé pour valider la formation.
- Un stage pratique à effectuer dans une structure de la Fédération française de cyclotourisme, dans les 6 mois qui suivent le stage d'initiateur. Il se déroule :
  - Sous couvert d'un éducateur fédéral (initiateur ou moniteur) validé par le responsable pédagogique du stage ;
  - Il correspond à la mise en œuvre de situations techniques et pédagogiques au travers de 3 séances d'encadrement auprès d'un public de jeunes et d'adultes ;
  - Un rapport de la mise en place de ces 3 actions devra être remis à l'éducateur fédéral pour avis, au responsable pédagogique et DRF pour validation. Il devra préciser le contexte des interventions, le descriptif de celles-ci et une auto évaluation.

**Qualification :**

- L'acquisition de la qualification est validée par le DRF, après avis du responsable du stage, si celui-ci est différent du DRF et de l'équipe pédagogique ;
- Pour les JEF la période de 5 ans commence à la validation du diplôme.